

DECLARATION SUPPLÉMENTAIRE pour les voyages scolaires aux Etats-Unis d'Amérique

Pour les voyages scolaires prévus aux Etats-Unis d'Amérique, une déclaration supplémentaire doit être effectuée auprès de l'ambassade de France.

Voici le lien sur le formulaire à compléter : <https://voyage-scolaire.frenchculture.org/form/>

Rappels :

Cette déclaration ne se substitue pas à la déclaration sur la plateforme nationale « Mobilités scolaires (volet international) » sur **Arena** ainsi que sur la plateforme **Ariane**, comme indiqué dans l'annexe 4.